



Commune d'UHLWILLER

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en fonction : 15

Nombre de Conseillers présents : 11

Nombre de Conseiller(s) absents(s) : 4

SEANCE du 05 NOVEMBRE 2024

Sous la Présidence de Monsieur KLEFFER Thomas, Maire, le Conseil municipal, *dûment convoqué*

Le 29 Octobre 2024 s'est réuni le **Mardi 05 Novembre 2024** à 20 heures 00 dans la salle du Conseil.

Etaient présents :

MM. ADE Bernard - ADRIAN Thierry

Mmes/MM.-BUCHHOLTZ Jessica - DAULL Célia - JEROME Sébastien - NETH Jean-Claude - PAILLE Tatiana - SANTER Jean-Luc - SIMON Thierry - WOLFF Catherine.

Absent(s) excusé(s) :

M. DAUL Marc donne pouvoir à SANTER Jean-Luc

M. DAULL Sébastien donne pouvoir à ADE Bernard

Mme KUHN Sabine donne pouvoir à JEROME Sébastien

M. LIENARD Eric donne pouvoir à ADRIAN Thierry

Absent(s) non excusé(s) : /

ORDRE DU JOUR :

2024-54 : DESIGNATION SECRETAIRE DE SEANCE

2024-55 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 10 SEPTEMBRE 2024

2024-56 : DECISION MODIFICATIVE - BUDGET LOTISSEMENT

2024-57 : DECISION MODIFICATIVE - BUDGET COMMUNAL

2024-58 : AGENT COMMUNAUX - CHEQUES DEJEUNER

2024-59 : AVENANT ONF

2024-60 : REPARATION SIRENE COMMUNAL

2024-61 : REMPLACEMENT MATERIEL COMMUNAL

2024-62 : RAPPORT D'ACTIVITE CAH 2023

2024-63 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ECOLE

2024-64 : COMMUNICATIONS ET DIVERS

En début de séance Monsieur le Maire propose à l'assemblée de rajouter 3 points supplémentaires à l'ordre du jour à savoir :

2024-61 : REMPLACEMENT MATERIEL COMMUNAL

2024-62 : RAPPORT D'ACTIVITE CAH 2023

2024-63 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ECOLE

Le Conseil Municipal approuve cette proposition.

2024-54 : DESIGNATION SECRETAIRE DE SEANCE

Le Maire informe :

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal désigne son secrétaire de séance lors de chacune de ses séances.

Pour assurer cette fonction lors de la séance d'aujourd'hui, Monsieur le Maire propose la candidature de :

- M. JEROME Sébastien comme secrétaire de séance.

PROPOSITION DE DECISION

Le Conseil Municipal,

VU l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales,

DESIGNE M. JEROME Sébastien comme secrétaire de séance.

2024-55 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 10 SEPTEMBRE 2024

Le Maire propose à l'Assemblée d'adopter le Procès-verbal de la séance du 10 Septembre 2024.

Le Conseil Municipal

- CONSIDERANT que chaque conseiller a été destinataire du rapport des séances en question ;

- CONSIDERANT qu'aucune remarque n'est émise à l'encontre de ces rapports,

- APRES délibération

Décide à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 10 Septembre 2024.

2024-56 : DECISION MODIFICATIVE – BUDGET LOTISSEMENT

Le Maire présente la décision modificative suivante :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
1641 (16) : Emprunts en euros	200 000,00	1641 (16) : Emprunts en euros	-400 000,00
3351 (040) : Terrains	-387 277,75	168748 (16) : Autres communes	475 843,66
3354 (040) : Etudes et prestations de servic	-74 131,05	3351 (040) : Terrains	379 689,85
3355 (040) : Travaux	-133 901,35	3355 (040) : Travaux	366 210,49
3358 (33) : Frais annexes	-25 000,00		
3555 (040) : Terrains aménagés	1 242 054,15		
	821 744,00		821 744,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
65822 (65) : Revers.excédent budg. annexe	470 653,58	7015 (70) : Ventes de terrains aménagés	579 164,07
66111 (66) : Intérêts réglés à l'échéance	25 000,00	7133 (042) : Variation des en-cours de pro	-595 310,15
7133 (042) : Variation des en-cours de pro	379 689,85	71355 (042) : Variation des stocks de terr	1 242 054,15
71355 (042) : Variation des stocks de terr	366 210,49		
	1 241 553,92		1 225 908,07
Total Dépenses	2 063 297,92	Total Recettes	2 047 652,07

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'adopter la décision modificative



Commune d'UHLWILLER

2024-57 : DECISION MODIFICATIVE – BUDGET COMMUNAL

Le Maire présente la décision modificative suivante :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2131 (21) : Bâtiments publics	-5 190,08	021 (021) : Virement de la section de fonct	475 843,66
27638 (27) : Autres établissements publics	475 843,66		
	470 653,58		475 843,66

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investis	475 843,66	75821 (75) : Excédent des budgets annexes à	470 653,58
	475 843,66		470 653,58
Total Dépenses	946 497,24	Total Recettes	946 497,24

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'adopter la décision modificative

2024-58 : AGENT COMMUNAUX – CHEQUES DEJEUNER

Monsieur le Maire expose :

Suite au recrutement de Mme STEPHAN Maé, tous nos agents sont employés par la Communauté d'Agglomération de Haguenau et mis à disposition de la Commune.

A ce jour la commune n'a pas encore instaurer la proposition à nos agents d'opter pour les chèques déjeuner.

Monsieur le Maire propose donc de proposer cet avantage, à savoir que la valeur du titre est de 6 euros. L'employeur prend en charge 50% de la valeur de chaque titre, soit 3 euros et les 3 euros restant sont à la charge du salarié bénéficiaire (cette somme sera déduite de la paie et apparaîtra sous la rubrique « chèques restaurant ». Une proratisation est effectuée selon le temps de travail de chaque agent. Ces chèques déjeuner sont exonérés de charges patronales.

Cet avantage représente pour la commune un montant de 135 euros par mois et 1620 euros annuel si l'ensemble des agents y adhèrent.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité de proposer les chèques déjeuner aux agents.

2024-59 : AVENANT ONF

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la clôture au niveau du plan de relance de l'état est encombrée par les végétaux qui risquent de la casser laissant pénétrer les animaux dans le parc. L'Office Nationale des Forêts propose de faire passer un broyeur monté sur une pelle à chenille.

Cette intervention sera réalisée par l'entreprise HORNEL pour un montant total de 1 728€ TTC.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

- **de valider le devis d'un montant de 1 728€ TTC ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à signer le devis.**

2024-60 : REPARATION SIRENE COMMUNAL

Le Maire informe,

La sirène est défaillante depuis plusieurs semaines suite à une panne du moteur. L'entreprise EIE le 24 Septembre 2024 pour établir un devis pour réaliser le démontage-remontage de la sirène. L'expertise du moteur sera réalisée par l'entreprise SEW Usocome et son remplacement le cas échéant.

A ce jour nous n'avons pas de nouvelle de l'entreprise EIE, Monsieur le Maire propose de missionner une autre entreprise pour réaliser cette tâche et ne pas attendre la prochaine réunion pour valider le devis sachant que la sirène est un élément de sécurité.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité :

- **de missionner une autre entreprise pour le démontage-remontage de la sirène ;**
- **de réaliser l'expertise et le remplacement le cas échéant par l'entreprise SEW Usocome ;**
- **le Maire à signer les devis pour cette tâche**

2024-61 : REPARATION MATERIEL COMMUNAL

Le Maire informe,

La tondeuse tracté Outil Wolf T51F1P a déjà été réparé en début d'année de manière artisanale comme la pièce n'existe plus sur le marché et là nous avons une nouvelle panne au niveau du moteur de la partie tractée. Un devis a été réalisé par l'entreprise KRAUTH/Haguenau pour la réparation de celui-ci s'élève à 942.74 € TTC.

LA réparation à pu être réalisé suite à l'achat de la pièce d'occasion, mais Monsieur le Maire propose d'acheter une nouvelle machine pour gagner en fiabilité.

Deux devis pour 2 machines similaires ont été réalisés à savoir :

- Tondeuse Honda HRH 536 HXE PRO d'un montant de 2 509 € ;
- Tondeuse Outil Wolf T51XP d'un montant de 3 029.40 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de réaliser un devis complémentaire chez l'entreprise ECTETERRA à Mommenheim et de valider la machine ayant le meilleur rapport qualité/prix.



Commune d'UHLWILLER

2024-62 : RAPPORT D'ACTIVITE DE LA CAH 2023

Monsieur le Maire informe l'assemblée du rapport d'activité 2023 de la Communauté d'Agglomération de Haguenau qui a été transmis par mail.

Le Conseil Municipal, prend acte de ce rapport.

2024-63 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE - ECOLE

Chaque année, pour les fêtes de Noël, la commune achète un cadeau de Noël pour les enfants scolarisés dans la commune. Cette année, sur proposition de la Directrice d'école, nous avons opté pour :

- Mon loup
- La légende des singes aux fesses rouges
- A rebrousse temps
- Contes de l'école magique

Compte- tenu que les moyens de paiement disponible sur le site ne correspondaient pas à ceux utilisés par la commune, la coopérative scolaire a avancé les frais concernant cet achat d'un montant de 45.80 €.

Le Maire propose donc de leur verser une subvention exceptionnelle arrondie à 50€ correspondant à l'achat de ces livres.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité de verser cette subvention exceptionnelle à la coopérative scolaire.

2024-64 : COMMUNICATIONS/DIVERS

Informations :

- Tour de table des commissions :
- Urbanisme :
 - Le Maire informe l'assemblée de l'avancement des travaux de l'église de Niederaltdorf (cf. photo)
 - Il souhaite également remercier Arnaud, Bernard, Francis, Daniel et Jean-Georges pour le travail effectué.



- La livraison du coq par l'entreprise BODET a également été effectuée. Avant d'être mis en place celui-ci fera des allers-retours entre les églises d'Uhlwiller et Niederaltdorf avant d'être béni le 08 Décembre 2024 à l'église de Niederaltdorf pour ensuite être installé.



- Remplacement abris bus – rue Principale Uhlwiller :
 - Un devis a été demandé à Arnaud pour réaliser un nouvel abri de bus.
- Piste cyclable : Les travaux sont terminés



- Projet Cœur de village :
 - Consultation architecte
 - Constitution du Jury : 4 membres du Conseil Municipal :
 1. Catherine WOLFF
 2. Bernard ADE
 3. Eric LIENARD
 4. Thomas KLEFFER
- Accessibilité du Périscolaire : une demande de dérogation doit être effectuée concernant les points non conformes (pente extérieure, marches escalier...)
- Route forestière : nous sommes dans l'attente du retour de Lithium de France pour la remise en état de la route.



Commune d'UHLWILLER

- Association :
 - Réunion calendrier associatif 2025 : le 12 novembre 2024.

- Cadre de vie :
 - Mise en place des décorations de Noël le 23 novembre 2024. Présent : Sébastien, Bernard, Thomas ;
 - La banque alimentaire aura lieu le 23 novembre de 10h00 à 12h00. Présent : Jessica, Catherine. Il y aura au même moment une collecte de jouets pour Noël ;
 - Remerciement à Sébastien Daull et Bernard ADE pour le fleurissement du village.

- Urbanisme : (PC-DP) :
 - Dépôt :
 - DP06749724R0023 : M. KRENCKER Pascal – 17B rue des Prés – Niederaltdorf : création d'une piscine en bois hors-sol déposée le 15/10/2024 ;
 - DP06749724R0024 : M. BALTZER Thibault – 2 rue des Pruniers – Uhlwiller : mise en place d'une clôture + abri de jardin déposée le 22/10/2024 ;
 - DP06749724R0025 : M. WEISGERBER Jean-Claude – 21 rue Principale – Uhlwiller : mise en place de brises-vues déposée le 28/10/2024.

 - Décisions :
 - DP06749724R0021 : EDF ENR – 33 A rue du Stade – Uhlwiller : installation d'un générateur photovoltaïque accordée le 15/10/2024 ;
 - DP06749724R0022 : M. MENTZ Charles – 69 rue de l'Ouest – Uhlwiller : mise en place d'un système photovoltaïque non réfléchissant accordée le 24/10/2024 ;
 - PC06749724R0014 : M. STEYER Jérémy – 2 impasse des Pêcheurs – Uhlwiller : construction d'une maison individuelle accordé le 29/10/2024.

- Informations diverses :
 - Renouvellement Marché - Equipement Informatique : la commune ne souhaite pas y participer ;
 - Repas de Noël : 29 novembre 2024 à 19h00 à Batzendorf à l'Étoile d'or.

- Tour de table des réunions :
 - 07 novembre 2024 : Conseil Communautaire à 19h00 à Brumath ;
 - 08 novembre 2024 : Visioconférence avec les Sénateurs à 19h00 concernant le ZAN ;
 - 14 novembre 2024 : RDV ES à 17h00 à Strasbourg ;
 - 14 novembre 2024 : Conseil d'Administration Office de Tourisme à 18h00 à Haguenau ;
 - 15 novembre 2024 : AG du Tir à 20h00 ;
 - 17 novembre 2024 : Bourse aux vêtements APE ;
 - 23 novembre 2024 : Mise en place des décorations de Noël ;
 - 27 novembre 2024 : Conférence des Maires à 19h00 au Caire à Haguenau ;
 - 29 novembre 2024 : Repas de Noël ;
 - 02 décembre 2024 : RDV Brenner tradition pour corps de ferme à 8h00 ;
 - 03 décembre 2024 : Réunion bien vieillir à Batzendorf à 18h00.

- Prochaines réunions CM :
 - 17 Décembre 2024

Fait à Uhlwiller,
Le 10 Septembre 2024
Le Maire
Thomas KLEFFER

